

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	Activités	% détention capital	Méthode de consolidation
TMPA	Gestion portuaire	100.00%	Intégration globale
TM2	Gestion portuaire	47.89%	Intégration globale

Variation du périmètre

absence de variation du périmètre de consolidation

BILANS CONSOLIDES ACTIF

En Dirhams

ACTIF	30/06/2014			31/12/2013
	Brut	amort et prov	Net	Net
Actif immobilisé	17 124 105 929,29	1 326 266 426,04	15 797 839 503,25	15 308 736 370,85
Ecart d'acquisition	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	52 728 684,73	46 141 511,05	6 587 173,68	9 487 822,18
Immobilisations corporelles	17 026 579 163,06	1 280 124 914,99	15 746 454 248,07	15 254 445 267,17
Immobilisations financières	44 798 081,50	0,00	44 798 081,50	44 803 281,50
Actifs d'impôts différés	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres mis en équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00
Actif circulant	1 560 148 511,34	136 485 801,61	1 423 662 709,73	1 124 910 633,41
Stocks et en-cours	3 584 310,05	0,00	3 584 310,05	3 019 950,42
Clients et comptes rattachés	477 956 406,81	136 485 801,61	341 470 605,20	299 777 173,05
Autres créances et comptes de régularisation	210 918 895,96	0,00	210 918 895,96	199 348 800,26
Titres et Valeurs de placement	523 734 082,06	0,00	523 734 082,06	455 579 574,91
Disponibilités	343 954 816,46	0,00	343 954 816,46	167 185 134,77
TOTAL de l'actif	18 684 254 440,63	1 462 752 227,65	17 221 502 212,98	16 433 647 004,26

BILANS CONSOLIDES PASSIF

En Dirhams

PASSIF	30/06/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	4 540 569 252,15	4 341 833 156,35
Capitaux propres part Groupe	2 781 393 742,92	2 579 932 992,51
Capital	1 250 000 000,00	1 250 000 000,00
Primes	750 000 000,00	750 000 000,00
Réserves consolidées	579 932 992,50	271 934 542,36
Résultat net part Groupe	201 460 750,42	307 998 450,14
Autres	0,00	0,00
Intérêts minoritaires	1 759 175 509,23	1 761 900 163,85
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Dettes	12 680 932 960,83	12 091 813 847,91
Emprunts et dettes financières	11 446 669 245,31	10 902 835 615,43
Fournisseurs et comptes rattachés	844 501 549,93	712 095 877,54
Autres dettes et comptes de régularisation	388 428 635,64	476 880 869,94
Trésorerie - Passif	1 333 529,95	1 485,00
Total du passif	17 221 502 212,98	16 433 647 004,26

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDES

En Dirhams

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/2014	30/06/2013
Chiffres d'affaires	721 516 806,48	607 972 838,65
Autres produits d'exploitation	3 880 399,60	3 907 237,49
Achats consommés	183 405 753,59	140 630 006,41
Charges de personnel	29 776 149,49	26 979 384,92
Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
Impôts et taxes	5 252,00	19 205,00
Dotations d'exploitation	136 179 014,96	139 679 252,12
Résultat d'exploitation	376 031 036,04	304 572 227,69
Charges et produits financiers	-163 544 657,91	-156 543 694,45
Produits financiers	117 356 518,64	91 010 579,41
Charges financières	280 901 176,55	247 554 273,86
Résultat courant	212 486 378,13	148 028 533,24
Charges et produits non courants	-13 750 282,33	148 501,00
Produits non courants	6 495 564,95	152 298,13
Charges non courantes	20 245 847,28	3 797,13
Impôts sur les résultats	0,00	0,00
Résultat net des entreprises intégrées	198 736 095,80	148 177 034,24
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat net de l'ensemble consolidé	198 736 095,80	148 177 034,24
Intérêts minoritaires	-2 724 654,62	-10 188 812,32
Résultat net part Groupe	201 460 750,42	158 385 846,56
Résultat net consolidé par action en dirhams	16	12

Comptes consolidés au 30 juin 2014
PRINCIPES ET REGLES DE CONSOLIDATION
1- REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité dans son avis n°5.

2- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Le périmètre de consolidation englobe la société Tanger Med 2 sur laquelle la Société TMPA exerce un contrôle exclusif.

3- Dates de clôture semestrielle

Les Sociétés TMPA et TM2 clôturent leurs comptes respectivement au 30 juin.

4- METHODES DE CONSOLIDATION

La société contrôlée de manière exclusive est intégrée globalement.

5- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :

- les écarts de conversion ;
- les provisions à caractère fiscal ;
- les actifs en non valeur ;
- les subventions d'investissement ;
- Les résultats internes (Refacturation intragroupe).

6- PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION

- **Immobilisations incorporelles** : elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et le fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.
- **Immobilisations corporelles** : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc.
- **Immobilisations financières** : les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, les moins-values, le cas échéant, font l'objet de provision.
- **Subventions d'investissements** : les subventions reçues par TMPA et sa filiale consolidée figurent au passif du bilan consolidé parmi les capitaux propres.
- **Créances et dettes en monnaie étrangères** : les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat.
- **Provisions réglementées** : les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés

7- RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

8- COMPARABILITE DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.


 Aux Actionnaires
TANGER MED PORT AUTHORITY « TMPA »
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDÉE DU GROUPE TANGER MED PORT AUTHORITY « TMPA »

 PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2014

 Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire des comptes consolidés du Groupe TANGER MED PORT AUTHORITY « TMPA » comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le périmètre de consolidation ainsi qu'une sélection de notes annexes au terme de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KNMAD 4.540.569 dont un bénéfice net consolidé de KNMAD 198.736.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du périmètre de consolidation ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe établis au 30 juin 2014, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous signalons que la publication des comptes consolidés n'a débuté qu'au titre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2013. Ainsi, le compte de résultat consolidé au 30 juin 2013 n'a pas fait l'objet d'une revue limitée de notre part.

Casablanca, le 16 septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

DELOITTE AUDIT


 Fidaroc GRANT THORNTON
 Associé


 Ahmed BENABDI KHIALEK
 Associé

 Deloitte Audit
 288, Boulevard Zerktouni
 CASABLANCA -
 Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81
 Fax : 05 22 22 40 78